

Accueil>Registres fonciers, du commerce et d'insolvabilité>Registres d'insolvabilité et de faillite

Registres d'insolvabilité et de faillite

Portugal

On trouvera ici une brève description du registre d'insolvabilité du Portugal.

#### Qu'offre le registre d'insolvabilité (registo de insolvências)?

Le registre d'insolvabilité électronique contient les informations suivantes:

le numéro de la procédure d'insolvabilité

le nom de la juridiction où est traitée la procédure d'insolvabilité

l'identité de la partie insolvable

l'identité de l'administrateur de l'insolvabilité

le délai fixé pour la production des créances

la date de déclaration d'insolvabilité.

Le registre électronique contient des informations détaillées sur les procédures d'insolvabilité (voir ci-dessous).

#### La consultation du registre d'insolvabilité du Portugal est-elle gratuite?

Oui, la consultation du registre d'insolvabilité **est gratuite**.

#### Législation concernant le registre d'insolvabilité

Le registre d'insolvabilité du Portugal est régi par l'article 38 du code de l'insolvabilité et du redressement des entreprises, approuvé par le décret-loi n° 53 /2004 du 18 mars 2004, dans sa version actuelle.

Dernière mise à jour: 04/10/2021

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.